



SAISON 2022 / 2023

FICHE D'INSCRIPTION ADULTE

Nom : Prénom :

Adresse

CP : Ville :

Date de Naissance : Lieu de Naissance : SEXE : M... F

Profession/employeur (facultatif) :

Téléphone 1 : Téléphone 2

Email (Ecrire en MAJUSCULE SVP) :
.....

Licencié.e en 2021/2022 : OUI NON

Si **oui**, nom du club autre que NANTES Tennis de Table :
.....

Si **non**, Avez-vous déjà été licencié dans le passé ? OUI NON Nom du Club :

Inscription en :

<input type="checkbox"/> Compétition	<input type="checkbox"/> Loisirs	<input type="checkbox"/> (*) Handisport (licencié en valide)	<input type="checkbox"/> Handisport (non licencié en valide)	<input type="checkbox"/> Externe (licencié hors NTT)
205 €	165 €	65,00 €	185,00 €	80,00 €

Maillot : 25 € (obligatoire pour les joueurs en compétition par équipe)

Participation critérium fédéral (joueurs en compétition) : 53,20 € à rajouter au montant dû. Il vous appartient de vous inscrire vous-même (voir entraîneur)

(*) Choix possible avec l'un des deux précédents

Accès illimité à la salle dans les créneaux NANTES Tennis de Table

Total à régler à l'ordre du NANTES Tennis de Table : € par virement sur compte
Crédit Mutuel REZE St-Paul : IBAN : FR76 10278361530001218240169 BIC : CMCI FR 2A

Pour valider votre licence, vous devez cocher positivement les cases suivantes :

- Je fournis le **certificat médical OBLIGATOIRE** au moment de l'inscription ou le **questionnaire de santé** exigé par les règlements fédéraux (certificat médical valable 3 ans si je n'ai pas arrêté ou changé de club)
- J'ai pris connaissance des conditions d'assurance de la Fédération Française de Tennis de Table (FFTT)
- J'autorise **NANTES TT** à diffuser des photos me concernant prises dans le cadre de l'activité du club et pour la communication du club.
- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de **Nantes TT** et je m'engage à le respecter.

Participation à la vie associative et aux événements organisés par NANTES Tennis de Table : La vie associative repose sur l'engagement de personnes qui partagent le sens d'un projet, adhèrent à ses valeurs et ses objectifs et agissent ensemble pour le mettre en œuvre et le développer "dans un but autre que de partager des bénéfices". C'est le fondement du "contrat d'association" que la loi du 1^{er} juillet 1901 instaure comme une liberté. Les bénévoles restent au cœur de la vie des associations, ils ont sa légitimité (morale, sociale, fiscale...) pour une gestion "désintéressée". Au cours de la saison 2022/2023 nous allons vous solliciter pour assurer des organisations de compétitions, des rencontres, des tournois, la gestion des jeunes, le coaching... **Le niveau de participation souhaité est d'environ 3 heures sur la saison, en une ou plusieurs fois.**

Nantes, le :

Nom & Signature